



Agent d'assainissement radioactif

Agent de déchetterie

✓ **Chef de projet éolien**

Chef de projet photovoltaïque

Chef de projet sites et sols pollués

Conseiller en maîtrise d'énergie

Conseiller en mobilité

Éco-concepteur

Expert en bilan carbone

Ingénieur de traitement des déchets

Ingénieur efficacité énergétique

Ingénieur environnement
et risques industriels

Jardinier

Technicien conseil en agriculture
biologique

Technicien en traitement
d'eau potable

Chef de projet éolien

Le vent souffle où il veut ?
Le chargé de projet éolien a plus de contraintes. Sa mission : installer et développer des champs d'éoliennes, pour capter cette source d'énergie. Le chef de projet commence par choisir le site. Il s'appuie sur des études du lieu, du type de sol et des mesures du vent. Il évalue le potentiel de production et la faisabilité économique du projet. C'est le moment de repérer les risques (l'impact sur l'environnement), d'identifier les obstacles (contraintes réglementaires, distance de raccordement au réseau électrique existant) et d'imaginer des solutions. Toutes ces opérations nécessitent des connaissances en météorologie, en géologie, en écologie, sans oublier qu'il faut savoir modéliser et utiliser des logiciels spécialisés.

Vient ensuite le temps de la concertation. L'installation d'une éolienne inquiète souvent les habitants des environs, certains résistent carrément. Au chef de projet d'aplanir le terrain. Son secret ? Dia-lo-guer, prendre le temps de connaître tout le monde, les simples citoyens, les élus sans oublier les journalistes locaux. Au cas par cas, le chef de projet éolien trouve des accords avec les propriétaires des parcelles intéressantes. Il a réussi sa mission quand sa demande de permis de construire est acceptée. Il faut être un peu Shiva pour exercer ce métier, être autonome, savoir s'organiser et faire preuve d'initiative. Même si les énergies renouvelables ont l'avenir devant elles, les mettre en place demande de la souplesse, du dynamisme et... de l'énergie !

FORMATION

À bac +5 : master à l'Université (mentions Énergétique/thermique ; Énergie ; Gestion de l'environnement ; Géographie, aménagement, environnement et développement) ou diplôme d'ingénieur (EPF de Sceaux (92), Ensiame de Valenciennes, Eost à Strasbourg) ou d'une filière dédiée (Insa à Lyon et Strasbourg, LaSalle Beauvais, Polytech Orléans et Tours).



FONDATION
**CROISSANCE
RESPONSABLE**
INSTITUT DE FRANCE